

Fiche de poste
Agent chargé de l'accueil, des visites commentées et de la surveillance
Division de la Bibliothèque et de l'ouverture aux publics
Direction de la Communication et de la valorisation patrimoniale

Fondement juridique du recrutement : 2° b du I de l'article 3 de l'arrêté du Bureau du 20 janvier 2021 (appel à candidatures infructueux).

Nature et durée du contrat : contrat de droit public d'une durée d'un an.

Catégorie hiérarchique du poste : C

Durée normale du travail effectif : 39 h par semaine (24 jours de RTT par an).

Contexte du recrutement : Il est nécessaire de recruter des agents d'accueil conférenciers contractuels pour pouvoir assurer la continuité du service.

Missions et activités :

L'agent chargé de l'accueil, des visites commentées et de la surveillance a pour missions principales d'assurer l'accueil des visiteurs assistant aux séances publiques et participant aux visites du Palais-Bourbon, de contrôler l'accès et d'assurer la surveillance des salons attenants à la Salle des Séances (« périmètre sacré ») comme des galeries et tribunes de celle-ci, ainsi que d'assurer les visites guidées du Palais-Bourbon.

Les principales missions et activités du poste seront les suivantes :

1. Accueil et information du public :

- Accueillir et orienter les visiteurs et journalistes accédant au Palais-Bourbon par le 33, quai d'Orsay ;
- Conduire des visites commentées, y compris numériques, et assurer le bon déroulement des visites libres ;
- Donner des renseignements et orienter les personnes habilitées à circuler dans le périmètre autour de l'Hémicycle ;
- Gérer l'occupation des galeries et tribunes de l'Hémicycle ;
- S'assurer du confort des visiteurs pour les personnes en situation de handicap.

2. Surveillance, sécurité et organisation :

- Appliquer les consignes de sécurité et rendre compte de toute situation suspecte ;
- Contrôler les visiteurs et journalistes accédant au Palais-Bourbon par le 33, quai d'Orsay, ainsi que les personnes assistant à la séance publique ;
- Surveiller le public en séance ;
- Assurer la surveillance des accès et de la circulation dans les salles et salons autour de l'Hémicycle (notamment le contrôle des badges) ;
- Secourir et intervenir en cas de besoin (secourisme, prévention et maintien de l'ordre, organisation et évacuation des locaux en cas d'alerte incendie) ;
- Assurer la remise en état de l'Hémicycle entre les séances dans la journée et surveiller l'Hémicycle le matin (lors de l'intervention des équipes de ménage) ;

- Participer à l'organisation d'événements (Congrès à Versailles, Journées du Patrimoine, Parlement des Enfants, expositions...).

Compétences attendues :

- *Connaissances et savoir-faire :*
 - Goût et sens du contact avec le public, découlant éventuellement d'une expérience professionnelle dans ce domaine ;
 - Intérêt pour l'histoire, le patrimoine et l'institution parlementaires ;
 - Bonne capacité d'expression orale ;
 - Aptitude à la vigilance en toutes circonstances ;
 - Capacité à reconnaître les personnes habilitées à circuler habituellement au sein du Palais-Bourbon ;
 - Bureautique courante.
- *Savoir-être :*
 - Bonne présentation (impliquant le port de la tenue) ;
 - Esprit d'équipe ;
 - Sociabilité, courtoisie, prévenance ;
 - Discrétion et confidentialité ;
 - Réactivité, disponibilité et adaptabilité ;
 - Rigueur ;
 - Maîtrise de soi ;
 - Sens de l'initiative et de l'anticipation.

Formation et expérience :

- *Diplômes requis :*

Titulaire du baccalauréat. La personne affectée à ce poste devra suivre des formations (notamment secourisme, accueil des personnes en situation de handicap). Une formation à l'histoire patrimoniale du Palais, ainsi qu'au fonctionnement et à l'organisation de l'Assemblée nationale, sera également organisée pour les visites commentées.

- *Expérience :*

Expérience de 3 ans dans le domaine de l'accueil et de la surveillance. Une expérience des visites commentées et la connaissance d'une langue étrangère courante (anglais, allemand, espagnol...) constitueraient des atouts supplémentaires.

Rythmes ou conditions particulières d'exercice :

Position debout prolongée.

Travail de nuit au rythme de la séance publique.